

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'AMRYC Association des Maladies Héréditaires du Rythme Cardiaque, s'est réunie le jeudi 9 décembre à 20h30 par conférence téléphonique.

L'Assemblée était présidée par Madame Françoise Pélissier, présidente de l'association. Elle était assistée de deux secrétaires de séance, Sophie Pierre, Marianne Pélissier.

Membres présents : Françoise Pelissier, Sophie Pierre, Michel Subra, Blandine Subra, Valérie Korbel, Marianne Pelissier, Françoise Mounier, Sylvie Zunzarren, Sophie Dagues, Tania Pamard, Laurent Agneray, Sylvie Lenormand, Eliane Auguy

Était excusée Françoise Pecker.

L'assemblée peut donc valablement délibéré selon l'ordre du jour proposé.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Rapport moral et financier 2019/2020
- Quitus au trésorier et au président,
- Appel aux participations actives, aux projets et actions de l'association
- Utilisation des dons faits par les généreux donateurs de l'AMRYC.
- Questions diverses.

#### RAPPORT MORAL ET FINANCIER:

Françoise Pélissier lit et commente le rapport moral et retrace ce qui s'est passé en 2019 et 2020.

Il a été fait lecture des rapports d'activités , et financiers pour les années 2019 et 2020. Les documents sont joints à ce procès-verbal.

Quelques événements marqués de 2019 : nouveau site internet pour l'association qui, en complément des réseaux sociaux, permet de faire connaître l'association et faire du lien avec les patients. L'écoute des patients reste une action majeure.

Concert organisé par Sophie Mermet au profit de l'association à l'automne 2019.

Le trésorier Michel Subra, propose de clôturer le compte paypal qui ne rapporte rien et de virer l'argent sur le compte courant, il ajoute également de mettre plus d'argent sur le livret A. Les comptes de l'association sont très positifs (cf documents joints), l'association a encore perçu en 2019 et 2020 plus de recettes qu'elle n'a eu de dépenses. Fin 2020, l'association possède 32173 euros et la question de la dépense d'une partie de cette somme se pose dans la mesure où l'association n'est pas censée faire de bénéfices.

#### ACTIONS DE L'AMRYC 2021 et PROJETS 2022

Représentation de l'association au sein du réseau ERN GUARD HEART. EN 2020, activités en présentiel suspendues (COVID-19), participation active à des webinars organisés par la filière Cardiogen ainsi que des réunions avec des médecins des centres de référence pour une mise en œuvre des cartes d'urgences . Travail qui a été finalisé en novembre 2021.

Le 26 décembre Victoria Zunzarren et son compagnon vont courir avec les couleurs de l'AMRYC et réaliseront une vidéo qui pourra être diffusée sur les réseaux sociaux.

Interventions auprès de 2 députés : Sophie Pierre auprès de Marie Le Bec (députée Yvelines), pour partager au sujet de l'évolution nécessaire du système de santé.

Françoise Pélissier a rencontré Jean-Charles Colas Roy (député de l'Isère). Celui-ci a rédigé deux courriers auprès du Ministère des Sports et du Ministère de la Santé, en son nom et au nom de l'AMRYC pour partager deux propositions permettant d'améliorer la prise en charge des victimes et l'intégration des personnes concernées par des maladies cardiaques héréditaires :

- Systématiser la sensibilisation et la formation aux gestes de premiers secours aux enfants dès leur inscription dans un club sportif.
- Réserver des places aux enfants malades ayant un handicap invisible pour qu'ils puissent s'inscrire prioritairement dans des associations sportives proposant des activités adaptées à leur maladie.

## PROJETS

Le Professeur Philippe Chevalier, hôpital Louis Pradel LYON, a contacté l'association pour un événement qui doit se dérouler au cours du premier semestre 2022 avec l'UFR STAPS de Lyon et le LOU, Sophie Mermet, déléguée régionale, Rhône Alpes participera à des visios conférence de préparation.

Sylvie Reusser a rencontré Johan Lamy coach sportif à Nantes qui travaille avec les basketteurs en fauteuil et qui est titulaire d'une licence staps.

Il propose d'organiser une rencontre patients, médecins pour l'association en mettant en place des ateliers.

A ce sujet Sylvie a rencontré le 10 décembre dernier l'équipe d'infirmières du CHU de Nantes qui travaillent en collaboration avec le professeur Vincent Probst.

Cette journée coeur et santé se tiendra dans un stade couvert à une date au premier trimestre 2022.

Grâce à Johan Lamy le maillot de l'amryc sera porté par des participants lors des marathons et des semi marathons à Nantes.

Nous devons également contacter des étudiants du campus Carquefou à côté de Nantes.

## VOTE DES RÉOLUTIONS

### RAPPORT MORAL

Approbation du rapport moral à l'unanimité.

### QUITUS

Approbation du rapport financier à l'unanimité / quitus au trésorier et à la présidente.  
Comptes de l'association très positifs (cf documents joints), l'association a encore perçu en 2019 et 2020 plus de recettes qu'elle n'a eu de dépenses. Fin 2020, l'association possède 32173 euros et la question de la dépense d'une partie de cette somme se pose dans la mesure où l'association n'est pas censée faire de bénéfices.

Quitus à la Présidente et au Trésorier à l'unanimité

Réélection du CA à l'unanimité +élection de Alexandra Perronet comme déléguée régionale pour Bordeaux.

Réélection du Bureau à l'unanimité.

#### RAPPORT FINANCIER

L'Assemblée Générale Ordinaire, après audition du rapport financier approuve le bilan et les comptes qui lui sont présentés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 à l'unanimité.

Discussion autour de l'affectation d'une somme de 20000€ pour la recherche.

Le trésorier Michel SUBRA rappelle que La plupart des donateurs souhaitent que leur don soit destiné à la recherche médicale, il est proposé d'affecter ces 20000 € du compte "report à nouveau" à un compte " réserve pour la recherche médicale".

L'AMRYC demandera à la filière Cardiogen de lui proposer des projets à financer qui seront présentés en CA pour acceptation et affectation d'un montant.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.